



## SIBIKAN MEDIA. FOCUS AFRICA

**Sujet : MALI, GUINÉE, BURKINA-FASO : LA CEDEAO, EST-ELLE ENCORE UNE INSTITUTION CRÉDIBLE ?**

**Journaliste : M. Olivier DOSSOU.**

**Invités :**

- Francis LALOUP. Journaliste. Analyste politique et Professeur de Géopolitique. Chercheur associé à Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS). Auteur entre autres de « blues Démocratiques. 1990 – 2020. Editions Karthala. Paris.
- Augusta EPANYA. Membre de la Direction de l'Union des Populations du Cameroun (UPC). MANIDEM. Membre de la Dynamique Unitaire Panafricaine (DUP).
- Dr Yves Ekoué AMAÏZO, économiste et Directeur de Afrocentricity Think Tank, un groupe de réflexion et d'influence, [www.afrocentricity.info](http://www.afrocentricity.info).

**Emission programmée sur Zoom : FOCUS AFRICA. SIBIKAN MEDIA**

**Lien : [africadebats@gmail.com](mailto:africadebats@gmail.com) (Youtube.com)**

Date : Mardi 11 octobre 2022 (en direct Zoom 20h - 21h30) mise en ligne le 13 octobre 2022

Ecouter le Débat en Podcast (durée : 2 Heures 29 minutes et 38 secondes) :

<https://youtu.be/p2ZQjqDYGhs> ou <https://www.youtube.com/watch?v=p2ZQjqDYGhs>

-----

**Questions du journaliste M. Olivier DOSSOU : Contributions du Dr. Yves Ekoué AMAÏZO**

**1. 47 ans après la création de la CEDEAO, peut-on dire que cette institution sert aujourd'hui encore les Africains, notamment de l'Ouest ?**

**YEA.** Merci pour l'invitation. En réalité, elle a nécessairement un rôle. Cette institution n'a que rarement servi les intérêts des peuples africains. Par contre, elle a réussi à faire croire qu'il y a au moins quatre principaux problèmes :

**1.1 Quiproquo et perte de confiance entre les dirigeants et le Peuple :** la CEDEAO a été une vaste opération de quiproquo entre les populations et leurs dirigeants d'une part, et une vaste opération de récupération entre les dirigeants africains et les puissances occidentales et leurs agents. De fait, la CEDEAO n'a en fait jamais servi le Peuple africain en Afrique de l'Ouest.

**1.2 Non représentativité des populations, absence de démocratie et défense en priorité des intérêts étrangers :** Au-delà de servir des intérêts étrangers et ceux des chefs d'Etat, Le problème réside dans l'impossible vérité des urnes et donc de la capacité des peuples africains de la zone à pouvoir choisir librement leur dirigeant et à les changer. La CEDEAO est représentée par des agents de ces Etats pour l'essentiel au pouvoir avec des élections frauduleuses, adeptes des coups d'Etat militaires ou constitutionnels où la Justice est incapable de faire appliquer la légalité constitutionnelle. Il y a bien sûr des exceptions comme le Cap Vert.

**1.3 Incompétence collective et servitude volontaire :** La CEDEAO a choisi de ne pas s'occuper des problèmes stratégiques de souveraineté du Peuple africain. C'est ainsi que la sécurité militaire, la sécurité économique et financière, la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire et la sécurité environnementale ont systématiquement été des serpents de mer. Autrement dit, les dirigeants p parlent mais sur le terrain, tout a été mis en œuvre pour augmenter la dépendance des Africains du monde occidental, non sans des rétributions de type corruption ou bien mal acquis.

**1.4 Refus d'assurer la sécurité territoriale :** Avec une population de près de 407 millions dans la CEDEAO sans compter la Diaspora, cette institution est incapable d'avoir une armée commune. Avec un budget militaire minimum de 2 %, il faudrait au moins 2 % de la population soit consacré à défendre l'espace territorial communautaire, soit environ 8 millions d'agents au service de la sécurité des populations de l'Afrique de l'Ouest, ce sur une base volontaire. Il est question auparavant sortir officiellement des accords léonins de défense avec la France, avec l'OTAN, ou d'autres puissances occidentales qui n'ont aucun intérêt à la paix dans l'espace CEDEAO. Ensuite diversifier ses partenariats militaires et bouter le terrorisme de l'Afrique, une terre



sacrée et paix. Il faut donc retrouver le respect du principe subsidiarité des représentants du Peuple africain aux niveaux national, régional et continental.

Il n'est pas étonnant que la prise de conscience de la jeunesse africaine soit en train de scinder l'armée africaine en deux, avec ceux qui, au sein de l'armée, défendent les intérêts des Peuples et ceux qui continuent à défendre les intérêts étrangers en priorité.

**2. Pourquoi les médiations de la CEDEAO au Mali, en Guinée, au Burkina Faso récemment sont abondamment dénoncées par les Africains ?**

**YEA.** La réponse tient dans le fait que les représentants de la CEDEAO ne peuvent plus cacher leur jeu et servent les intérêts étrangers au rang desquels : L'OTAN, la France et l'ONU d'une part, et les courroies de transmission des Occidentaux en Afrique de l'Ouest, à savoir la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Niger, le Ghana, le Togo et le Bénin. Le Nigéria ne se préoccupant principalement que de ces intérêts, coche dans la case de la neutralité coupable, non sans afficher une position verbale contre les orientations de la majorité au sein de la CEDEAO amputée de trois pays que sont le Mali, la Guinée et le Burkina-Faso.

**3. La CEDEAO connaît une grave crise de crédibilité et donc de légitimité. Sur quels axes devraient porter les réformes de la CEDEAO pour la rendre crédible ? La dépendance financière est-elle un frein à une CEDEAO des peuples ?**

**YEA.** Deux concepts qu'il faut clarifier avant de répondre à votre question.

**3.1 La légitimité de la CEDEAO** pour le Peuple africain devrait être en conformité à un principe supérieur des valeurs africaines que recouvrent la Maât et qui repose sur la vérité, la justice et la solidarité envers le Peuple. Or, les chefs d'Etat considèrent la notion légitimité que selon une approche restrictive limitée à leur conception de la légalité, c'est-à-dire le fait d'être conforme à la Loi qu'ils ont établi, autrement dit l'arbitraire. La légitimité est liée au droit selon les Chefs d'Etat. Donc d'après eux, ils sont légitimes, un véritable quiproquo entre eux et le Peuple qui les considère comme illégitime et ne peut les bannir de l'Afrique. Rappelons qu'il faut un consensus autour du fait que la légitimité suppose aussi qu'il y ait individuellement et collectivement de la compétence, du courage pour défendre les intérêts du Peuple, et des actes probants témoignant de la représentativité honorée, autrement dit un respect de valeurs ancestrales africaines de la vérité et de la justice de la Maât.

**3.2 La crédibilité de la CEDEAO** pour le Peuple africain repose d'abord le fait pour une personne d'être digne de confiance à fortiori pour une institution, pire quand cette institution travaille pour des intérêts étrangers. La CEDEAO a perdu toute crédibilité par ses mensonges, démultipliée depuis l'arrivée d'Alassane Ouattara à la CEDEAO que Laurent Gbagbo a décrit et non insulté comme un « menteur ».

La CEDEAO est incapable de médiation, encore moins d'accompagner les Peuples africains vers leur destin de prospérité collective et de dignité humaine. Elle ne fait qu'accompagner les chefs d'Etat travaillant pour la France et les membres de l'Organisation du Traité Atlantique Nord (OTAN). La CEDEAO a perdu toute crédibilité auprès de la très grande majorité du Peuple africain, n'en déplaise aux médias occidentaux en missions de désinformation structurelle.

Sur la dépendance financière, bien sûr qu'il s'agit d'un frein à une CEDEAO des peuples, mais toutes dépendances sécuritaires, alimentaires, sanitaires constituent autant de frein à la souveraineté des Peuples africains. C'est pour cela que la lutte du Peuple africain ne fait que commencer.

La réforme en profondeur devrait porter sur l'inclusivité du Peuple africain, en respectant la parité homme-femme, la représentativité générationnelle (jeunes et moins jeunes) et passerait par quatre axes :

- 3.1.1 Réinstaurer les objectifs de développement, de droits humains et des Peuples, et de droit à la représentativité non falsifiée des Peuples ;
- 3.1.2 Procéder à l'élection démocratique fondé sur la vérité des urnes et sans interférence occidentale des dirigeants qui servent au sein de la CEDEAO ; A ce titre, la CEDEAO doit cesser d'être juge et



parti dans le processus de transition vers la souveraineté des peuples et cesser sa médiation pour l'OTAN, la France et l'ONU de Guterres.

- 3.1.3 Créer un contre-pouvoir citoyen à la représentation de la CEDEAO avec un droit de la redevabilité des citoyens regroupés en groupes d'intérêts collectifs
- 3.1.4 Mettre en place un droit à retirer le transfert de représentation à des dirigeants africains incompetents, non crédibles et illégitimes, notamment par la signature d'au moins 50 000 individus et soumission devant la Cour de Justice de la CEDEAO, dont les juges devront passer une commission citoyenne (nationale et communautaire) de citoyennes et citoyens intègres.

#### **4. La dépendance financière est-elle un frein à une CEDEAO des peuples ?**

Un budget de la zone CEDEAO a été approuvé en 2022 à 393 612 400 d'unité de compte (UC) qui est la monnaie comptable de la Banque africaine de développement par le Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) une baisse de 1,1 % soit -4 432 226 UC par rapport au budget 2021<sup>1</sup>. La réalité est qu'il existe de nombreux projets ou programmes de la CEDEAO qui sont financés par des « fonds d'affectation spéciales » provenant de financiers publics, privés ou de fondation. De ce fait, il arrive que ceux qui offrent des financements pour des projets et programmes spécifiques de la CEDEAO ne soient pas désintéressés. L'indépendance, la souveraineté collective de la CEDEAO peuvent être mise en cause avec la démission de chacun des Etats-membres de la CEDEAO. Il y a en réalité une démission et une faiblesse dans la gouvernance collective de l'espace CEDEAO. La question est de savoir si cette démission ou faiblesse ne soit pas liée à une dépendance et une servitude volontaire. Et au-delà, est-ce que le message du peuple qui remet en cause la légitimité de la CEDEAO sera entendu ?

#### **5. À défaut, ne faudrait-il pas supprimer cette institution sous-régionale devenue un problème pour les Africains aspirant à un véritable État de droit démocratique ?**

**YEA.** La réponse est NON. On ne peut jeter le bébé et l'eau qui va servir à laver cette organisation. La CEDEAO des Peuples ne verra le jour que si les Peuples se réapproprient leur institution. Il y a eu un hold-up des chefs d'Etat sur la CEDEAO avec le rejet de l'objectif de développement qui n'existe plus dans la mission de la CEDEAO. Le problème est double : le retour de la vérité des urnes au niveau national et au niveau régional. Les Africains doivent prendre conscience que les enjeux mondiaux de puissance supposent que les Africains contrôlent les espaces dans lesquels ils vivent, sinon demain, l'Africain sera étranger sur son sol, ce qui est déjà le cas et qui explique le passage par la Rupture qu'à choisi le Rwanda et le Mali avec la France. Il faut donc diversifier ses partenaires aux plans militaire, économique et financiers et même commercial afin d'asseoir ce que l'on appelle la « marge décisionnelle » au service du Peuple africain.

La CEDEAO a choisi de défendre les chefs d'Etat qui eux-mêmes ont choisi majoritairement de servir les intérêts étrangers. Il n'est pas surprenant de constater que la déconnexion avec la population ne fait que s'accroître. Le prix à payer risque d'être une scission au sein de la CEDEAO pour rediscuter les termes de la relation entre les Etats ou entre les Peuples.

Je vous remercie.

11 octobre 2022. Mise en ligne le 13 octobre 2022 sur Afrocentricity Think Tank.

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO, Directeur de Afrocentricity Think Tank

Contact : [yeamaizo@afrocentricity.info](mailto:yeamaizo@afrocentricity.info)

© Afrocentricity Think Tank

---

<sup>1</sup> Au 11 octobre 2022, 1 EUR-Zone euro [Euro / €] = 0,7616 XUA-Banque Africaine de Développement [Unité de compte BAD (UC)] ;  
1 XUA-Banque Africaine de développement [Unité de compte BAD (UC)] = 1,313 EUR-Zone euro [Euro / €]